



Agir ensemble...
Pour garantir vos droits
et votre pouvoir d'achat !

Information intersyndicale – 15 avril 2024

Les organisations syndicales représentatives CGT-CFDT-CFE CGC-UNSA-SNUP restent mobilisées.

Elles maintiennent le boycott des instances de concertation et décident de ne pas siéger au CUEP du lundi 22 avril.

Quels sont les enjeux ?

1. La Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Le 4 avril dernier, l'intersyndicale a unanimement demandé à Eric Lombard de retirer de l'ordre du jour du CUEP le dossier sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC) des personnels publics pour poursuivre la négociation.

Ignorant cette demande, la Direction générale convoque un CUEP le 22 avril avec un projet identique !

En agissant ainsi, la Direction manifeste clairement son mépris à l'égard des représentants du personnel, et tente un passage en force, à la manière d'un 49.3 !

Cette manière de procéder est inadmissible sur un sujet aussi important *qui impactera pendant des années les personnels*, leur famille et les retraités de la Caisse des Dépôts.

2. La Prime de 1 000 €

Le Directeur général s'était engagé à programmer rapidement une réunion avec la DRH « sur les dispositifs de partage de la valeur et de redistribution ».

Cette réunion a été programmée le 24 avril prochain. L'intersyndicale se rendra à cette réunion pour *porter la demande unanime* de versement d'un supplément d'intéressement de 1 000 € pour l'ensemble du personnel cette année.

L'intersyndicale a demandé que cette réunion soit uniquement consacrée au thème de la « redistribution ».

En effet, les propositions faites par la Direction générale le 4 avril sont *minimalistes* et *provocatrices* (300 à 350 € par agent), alors que les résultats sont similaires à ceux de l'année dernière et que la Direction ne se prive pas, outre le versement de 2,6 Md€ à l'Etat, de distribuer 26 M€ pour les Jeux Olympiques.

Depuis des mois, le dialogue social se dégrade. Toutes les organisations syndicales disent STOP et exigent une reprise des négociations sur les 2

points évoqués, sur la base des revendications communes portées par l'intersyndicale.

L'intersyndicale se réunira le 24 avril, à l'issue de la réunion avec la DRH. Si la négociation venait à échouer, l'intersyndicale décidera de la poursuite du mouvement et de la mise en place de nouvelles actions.

Dès à présent, nous vous informons qu'une Heure Mensuelle d'Information (HMI) sera organisée le lundi 29 avril. Une invitation vous parviendra dans quelques jours.

Ensemble, mobilisons-nous, pour faire respecter nos droits !